

n'est pas accepté en retour. En d'autres termes, nous nous en tiendrons à la stricte réciprocité. Si on ne nous accorde rien, nous n'accorderons rien. Il faut ajouter cependant que l'on nous fait espérer une solution favorable et prochaine à cette question. Ontario, la seule province qui nous ostracise ainsi, serait disposée à revenir à de meilleurs sentiments. Qui vivra verra.

Maintenant, le Bureau doit-il continuer à donner gracieusement la licence provinciale aux porteurs de diplômes des universités étrangères? C'est ce qui s'est presque toujours fait, bien que le Bureau eût le droit de soumettre ces gradués à l'épreuve d'un examen. Mais allez donc parler d'examen à un L. R. C. P., à un M. R. C. S. ou à un Docteur en médecine de la Faculté de Paris?

Il fallait être courtois, et gracieux, et dire au nouvel arrivé :

Vous nous faites M. le Docteur,
En nous venant beaucoup d'honneur.

La licence était accordée, et vogua la galère!

Pendant ce temps là, les médecins se plaignaient de l'encombrement de la profession, et nombre de nos jeunes gradués prenaient le chemin des Etats-Unis, vu le peu de chance qu'on leur laissait de gagner leur vie dans leur propre pays.

Heureusement, la réaction commence à se faire, et cet abus va prendre fin. Si la profession est tellement encombrée dans notre province qu'elle soit obligée de se déverser un peu sur la république voisine et les provinces sœurs, il est parfaitement inutile d'accepter ici les gradués des universités étrangères. C'est ce qu'a compris le Bureau. Aussi a-t-il refusé l'octroi de la licence provinciale à trois candidats porteurs de diplômes étrangers.

Les examens pour l'admission à l'étude de la médecine ont été signalés, cette année, par deux incidents assez graves et le Bureau a dû s'en occuper sérieusement. D'abord plusieurs des questions écrites ont été connues à l'avance, ce qui a dû faciliter singulièrement le travail des candidats. En outre, il y a eu *substitution* des candidats eux-mêmes. Certains individus vendent très volontiers leurs services aux aspirants à l'étude et subissent pour eux et en leurs nom et qualité l'épreuve de l'examen. Ce dernier abus existe depuis longtemps, dit-on, et il est des sujets qui le pratiquent depuis plusieurs années, se faisant par là d'assez jolis revenus.

Cette fois la fraude a été découverte à temps. Les noms sont connus, non seulement de ceux qui se sont fait ainsi remplacer, mais aussi de ceux qui ont joué le rôle de substitués, et le Bureau va tenir une enquête. En attendant, le rapport des examinateurs restera sur la table et ne sera adopté, ou modifié, ou même rejeté (ce qui est fort possible), qu'après l'enquête du Bureau.

La grosse question de la journée a été celle du Bureau central